

Fiche d'aide au repérage FAR 54

## Imagerie médicale (radiographie, scanner, scintigraphie, Pet Scan)



> Cette fiche ne recense que les postes identifiés à risque cancérogène pour l'activité concernée. Chaque établissement mènera sa propre évaluation du risque.

Activités Sources d'émissions (1)	Cancérogènes avérés ou suspectés (2)	Probabilité de présence (3)	Commentaires
Réception et entreposage des sources (scintigraphie, PET Scan)	Rayonnements ionisants (tous types)	Certaine	Exposition lors de la manipulation des colis (pouvant être plus importante en cas de bris accidentels de flacons).
Contrôle qualité et préparation des solutions de radionucléides (scintigraphie, PET Scan)	Rayonnements ionisants (tous types)	Certaine	
Administration des radionucléides (scintigraphie, PET Scan)	Rayonnements ionisants (tous types)	Certaine	Exposition lors de l'administration des radionucléides par voie intraveineuse ou par ventilation.
	Virus (classement CIRC)	Possible	Risque d'exposition au sang lors de l'injection intraveineuse de radionucléides. Voir note (4) en bas de page.
Administration des produits de contraste	Virus (classement CIRC)	Possible	Risque d'exposition au sang lors de l'injection intraveineuse de produits de contraste. Voir note (4) en bas de page.
Prise de clichés (radiographie, scanner ou tomodensitométrie, scintigraphie, PET Scan)	Rayonnement X	Certaine	Exposition en cas de radiologie interventionnelle ou lors d'une immobilisation manuelle du patient par le technicien.
	Rayonnements ionisants (tous types)	Possible	Exposition via le patient lors d'une scintigraphie ou d'un PET Scan.
Développement des clichés	Hydroquinone	Possible	Exposition lors du développement des plaques argentiques de radiographie (ne concerne pas les clichés numériques).
Gestion des déchets et excrétas	Virus (classement CIRC)	Possible	Risque d'exposition au sang lors de l'élimination des déchets de consommables (seringues, aiguilles). Voir note (4) en bas de page.

Fiche établie par l'Assurance maladie - Risques professionnels, son réseau régional de caisses (Carsat/Cramif/CGSS) et l'INRS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. Pour toute remarque sur cette fiche, veuillez contacter l'<u>INRS</u> ou votre interlocuteur à la caisse régionale.







## Imagerie médicale (radiographie, scanner, scintigraphie, Pet Scan)

	Rayonnements ionisants (tous types)	Certaine	Exposition lors du stockage et de l'élimination des excrétas contenant des radionucléides.
Entretien médical et consigne de sortie au patient (scintigraphie, PET Scan)	Rayonnements ionisants (tous types)	Certaine	Radioactivité résiduelle temporaire du patient après l'examen.
Secrétariat médical (scintigraphie, PET Scan)	Rayonnements ionisants (tous types)	Possible	Exposition du personnel de secrétariat lors des formalités de sortie (administratives, encaissement) du patient.
Étalonnage, maintenance et entretien des équipements	Rayonnement X	Possible	Exposition si la mise en route de l'appareil est nécessaire lors de sa maintenance ou de son entretien.
	Rayonnements ionisants (tous types)	Certaine	Exposition lors de la manipulation de la source étalon.

- (1) Cette liste recense les principaux types de postes, de tâches et de sources d'émissions exposant potentiellement à des agents cancérogènes et ne prétend pas à l'exhaustivité.
- (2) Cancérogène avéré = UE Catégorie 1A ou 1B, Circ 1 ou 2A Cancérogène suspecté = UE Catégorie 2 ou Circ 2B
- (3) Probabilité de présence : probabilité de trouver le polluant (généré ou utilisé) dans l'ensemble du secteur d'activité concerné, et non pas à un poste de travail ou un procédé donné (ce n'est pas une quantification de l'exposition potentielle).
- (4) Les expositions accidentelles au sang lors des activités d'imagerie médicale peuvent donner lieu à une exposition à des virus, susceptibles de transmettre des infections, présents dans le sang. Certains agents infectieux sont classés cancérogènes par le CIRC. Il s'agit notamment des virus des hépatites B et C, des virus de la leucémie à cellule T (type I et II) ou du VIH. En effet, certaines infections, quand elles deviennent chroniques, peuvent évoluer vers un cancer. Par exemple, les infections chroniques par les virus des hépatites B et C évoluent parfois vers un cancer du foie.

La prévention des risques de transmission de ces agents biologiques classés cancérogènes doit être gérée comme la prévention des risques infectieux.

## Pour en savoir plus

Dossier web du site INRS « Agents chimiques CMR »

http://www.inrs.fr/risques/cmr-agents-chimiques/ce-qu-il-faut-retenir.html

Dossier web du site INRS « Cancers professionnels »

http://www.inrs.fr/risques/cancers-professionnels/ce-qu-il-faut-retenir.html

Page web du site INRS « Cancers professionnels. Classifications existantes »

http://www.inrs.fr/risques/cancers-professionnels/classifications-existantes.html

Page web du site INRS « Prévention des risques liés aux agents CMR »

http://www.inrs.fr/risques/cmr-agents-chimiques/prevention-risques-cmr.html

Outils INRS « Radioprotection : secteur médical » (parus dans la revue Références en santé au travail)

http://www.rst-sante-travail.fr/rst/outils-reperes/radioprotection.html

Fiche INRS « Technétium-99m. Radioprotection : radionucléides » (ED 4301)

http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204301

Fiche INRS « lode-123. Radioprotection : radionucléides » (ED 4304)

http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204304

Fiche INRS « Thallium-201. Radioprotection : radionucléides » (ED 4312)

http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204312

Fiche INRS « lode-123. Radioprotection : radionucléides » (ED 4304) http://www.inrs.fr/media.html?reflNRS=ED%204304

Fiche INRS « lode-131. Radioprotection : radionucléides » (ED 4300)

http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204300

Fiche INRS « Chrome-51. Radioprotection : radionucléides » (ED 4313)

http://www.inrs.fr/media.html?reflNRS=ED%204313

Fiche INRS « Indium-111. Radioprotection : radionucléides » (ED 4315) http://www.inrs.fr/media.html?reflNRS=ED%204315

Fiches INRS « Gallium-67. Radioprotection : radionucléides » (ED 4314)

http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204314

Fiche INRS « Fluor-18. Radioprotection : radionucléides » (ED 4311)

http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204311

Fiche établie par l'Assurance maladie - Risques professionnels, son réseau régional de caisses (Carsat/Cramif/CGSS) et l'INRS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. Pour toute remarque sur cette fiche, veuillez contacter l'<u>INRS</u> ou votre interlocuteur à la caisse régionale.





Fiche d'aide au repérage FAR 54 Imagerie médicale (radiographie, scanner, scintigraphie, Pet Scan)



> Cette fiche ne recense que les postes identifiés à risque cancérogène pour l'activité concernée. Chaque établissement mènera sa propre évaluation du risque.

Fiche INRS « Médecine nucléaire hors TEP. Diagnostic in vivo hors TEP. Radioprotection : secteur medical » (FR 5) http://www.inrs.fr/media.html?reflNRS=FR%205

Dossier médicotechnique INRS « Médecine et rayonnements ionisants. Fiches d'aide à l'analyse des risques en médecine du travail » (TC 106)

http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=TC%20106

Dossier de la revue Travail & Sécurité de l'INRS « Déchets hospitaliers radioactifs : Rayonnements sous contrôle » (n° 664 de juillet-août 2006)

http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=TS664page20

Fiche établie par l'Assurance maladie - Risques professionnels, son réseau régional de caisses (Carsat/Cramif/CGSS) et l'INRS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. Pour toute remarque sur cette fiche, veuillez contacter l'<u>INRS</u> ou votre interlocuteur à la caisse régionale.







